

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 9 juin 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 9 juin 2014, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller Gaëtan Prud'homme est absent.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire trésorier.

2014-06-095

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 9 juin 2014, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juin 2014, tel que modifié :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014
- 3.2 Adoption du recueil de conservation et autorisation du signataire

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification d'embauche et de départ de personnel

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2014-06
- 5.2 Vente de biens municipaux
- 5.3 Modification des administrateurs auprès de Services cartes Desjardins

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

7.1 Résolution au ministère des Transports du Québec pour des travaux d'asphaltage de la rue Sainte-Catherine

7.2 Budget de petite voirie

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

8.1

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

10.1 Lettre d'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Résidence de la Seigneurie de Soulanges et autorisation du signataire

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Nomination d'un membre citoyen au Comité consultatif d'urbanisme

11.2 Demande d'autorisation à la Commission de protection agricole du Québec pour le lot 3 765 318

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

12.1 Acquisition d'un tableau afficheur

12.2 Protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et les partenaires Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges et Promutuel Assurance pour l'utilisation d'un panneau publicitaire et autorisation des signataires

12.3 Contrat de service à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'entreprise Cimco Réfrigération et autorisation du signataire

12.4 Contrat d'acquisition d'un système de sécurité pour le Centre sportif Soulanges et autorisation du signataire

13. RÈGLEMENTS

13.1

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Résolution à Postes Canada relativement aux heures d'ouverture du bureau de poste de Saint-Polycarpe

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

17.1
17.2
17.3

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-096

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2014

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-097

ADOPTION DU CALENDRIER DE CONSERVATION ET DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4^o à 7^o de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

ATTENDU QUE le *Règlement numéro 38-96 déléguant à la secrétaire-trésorière et aux directeurs de services le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats* de la Municipalité de Saint-Polycarpe ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Jean Legault
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-098 RATIFICATION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois de mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-099 APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2014-06

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2014-06 au montant de 361 721,05 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2014-06 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-100 VENTE DE BIENS MUNICIPAUX

ATTENDU que le conseil municipal, par sa résolution 2014-05-086, a autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à la vente de certains équipements ne répondant plus aux exigences de la Municipalité;

ATTENDU les différentes soumissions reçues par le directeur général et secrétaire-trésorier pour l'acquisition de biens municipaux,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la disposition de biens municipaux comme suit, à savoir :

Équipements	Acquéreur	Montant
Un pont roulant	Mario Vincent Soudure	450 \$
Une excavatrice Ford	Entreprise Sud-Ouest	4 100 \$
Deux souffleurs Oliver	Ferme du moulin	7 200 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-101

MODIFICATION DES ADMINISTRATEURS AUPRÈS DE SERVICES DE CARTES DESJARDINS ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT le changement de personnel au Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser les administrateurs auprès de Services de cartes Desjardins;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE RETIRER Maurice Ravary comme administrateur auprès de Services de cartes Desjardins;

D'AJOUTER Jacques Brisson et Martin Desrosiers comme administrateur auprès de Services de cartes Desjardins;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à poser tout geste donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-102

RÉSOLUTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LA ROUTE 340 (RUE SAINTE-CATHERINE ET CHEMIN DE L'ÉGLISE)

CONSIDÉRANT le piètre état de la Route 340 (rue Sainte-Catherine et chemin de l'Église);

CONSIDÉRANT l'important achalandage sur cette artère;

CONSIDÉRANT QUE pour la sécurité des usagers de cette voie publique, l'asphaltage de cette route est devenu plus que nécessaire;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe demande au ministère des Transports du Québec d'ajouter à leur calendrier des travaux l'asphaltage sur la Route 340 (rue Sainte-Catherine et chemin de l'Église).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-103

BUDGET DE PETITE VOIRIE

CONSIDÉRANT les travaux de voirie prévus en 2014, soit l'asphaltage d'une portion du chemin Élie-Auclair et de la rue du Dr Lortie;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont devenus nécessaires et visent à améliorer la sécurité ou la fonctionnalité de ces voies de circulation;

CONSIDÉRANT QUE les coûts totaux de ces travaux sont estimés à près de 200 000 \$,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE DEMANDER un budget de petite voirie dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) à la députée de Soulanges, Madame Lucie Charlebois, pour effectuer les travaux d'asphaltage d'une portion du chemin Élie-Auclair et de la rue du Dr Lortie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-104

LETTRE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET LA RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Résidence de la Seigneurie de Soulanges doit relocaliser rapidement ses résidents lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT la proximité du Centre sportif Soulanges et plus particulièrement de la salle communautaire;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

DE CONCLURE une entente avec la Résidence de la Seigneurie de Soulanges permettant de relocaliser rapidement ses résidents lors d'un sinistre à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la lettre d'entente donnant plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-105

NOMINATION D'UN MEMBRE CITOYEN AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'un poste de membre citoyen est présentement vacant au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU),

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe nomme Pierre Dagenais, pour un terme de deux ans comme membre citoyen du CCU conformément à l'article 9 du Règlement no 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-106

DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION AGRICOLE DU QUÉBEC POUR LE LOT 3 765 318

Une demande à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* est déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe par monsieur Luc Leblanc pour obtenir l'autorisation de lotir le lot 3 765 318 pour en séparer l'usage résidentiel de l'usage agricole. Une superficie de 10 000 m² sera séparée pour un usage résidentiel non agricole.

CONSIDÉRANT que le lotissement prévu respecte la réglementation municipale;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

Que la municipalité de Saint-Polycarpe appuie la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin que le demandeur, Monsieur Luc Leblanc, puisse lotir le lot 3 765 318 pour séparer l'utilisation résidentielle de l'agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-107

ACQUISITION D'UN TABLEAU AFFICHEUR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit procéder à l'achat et à l'installation d'un nouveau tableau afficheur pour le Centre sportif Soulanges;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

D'ACQUÉRIR un tableau afficheur de l'entreprise Nevco inc., modèle 4720, pour un montant de 9 106 \$, excluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions décrits à l'offre de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-108

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET LES PARTENAIRES CAISSE DESJARDINS VAUDREUIL-SOULANGES ET PROMUTUEL ASSURANCE POUR L'UTILISATION D'UN PANNEAU PUBLICITAIRE ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe procède à l'achat et à l'installation d'un nouveau tableau afficheur pour le Centre sportif Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE ce tableau permet l'installation de deux panneaux publicitaires sous celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges et Promutuel Assurance ont manifesté leur intérêt de participer financièrement à l'acquisition de ce tableau;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un protocole d'entente avec Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges et Promutuel Assurance afin de déterminer les règles entourant ce partenariat;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le Protocole d'entente avec les deux partenaires donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-109

CONTRAT DE SERVICE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET L'ENTREPRISE CIMCO RÉFRIGÉRATION ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat de service avec l'entreprise Cimco réfrigération pour l'entretien du service de réfrigération du Centre sportif Soulanges pour un montant de 9 552 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service datée du 1^{er} mai 2014.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de service avec l'entreprise Cimco réfrigération donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-06-110

CONTRAT D'ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ POUR LE CENTRE SPORTIF SOULANGES ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Jean Legault
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat avec l'entreprise Alarme Microcom pour l'acquisition d'un système de sécurité pour le Centre sportif Soulanges au montant de 15 712,48 \$, incluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à la soumission M084906 datée du 29 avril 2014;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MYRE SE RETIRE DE LA SALLE S'ABSTENANT DE PARTICIPER À LA DISCUSSION ET AU VOTE DU PROCHAIN POINT PUISQU'ELLE EST EMPLOYÉE DE POSTES CANADA

2014-06-111

RÉSOLUTION À POSTES CANADA RELATIVEMENT AUX HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE l'horaire du bureau de poste de la Municipalité de Saint-Polycarpe n'est pas réparti en fonction des besoins des citoyens de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il serait plus judicieux pour les citoyens de Saint-Polycarpe de modifier l'horaire du bureau de poste,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

DE DEMANDER à Postes Canada d'ouvrir sa succursale du lundi au vendredi à raison de 8 heures par jour et de réduire à une heure la fermeture durant l'heure du dîner.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RETOUR DANS LA SALLE DE LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MYRE

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Travaux d'asphaltage sur une portion du chemin Élie-Auclair et sur la rue du Dr-Lortie
- Colloque Culture et ville à Alma
- Camp de jour
- Réunion du Comité d'embellissement
- Agrile du frêne

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance.

Les sujets traités sont les suivants :

- Regards sur la rue Sainte-Catherine
- Arbres sur le chemin de la Cité-des-Jeunes
- Propreté à l'École secondaire Soulanges
- Bavettes de vitesse
- Règlement Q2R22 du ministère du Développement durables, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Retour sur certains sujets traités lors de la séance ordinaire du 12 mai 2014

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente
séance ordinaire du 9 juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean-Yves Poirier